

Regard neuf sur ma situation

Par Juristeenformation, le 01/02/2019 à 11:36

Bonjour à toutes et à tous,

J'aimerais avoir des regards neufs quant à ma situation actuelle.

Pour faire cour sur mon passé, je suis en 3ème année de droit. J'ai validé mon premier semestre à un peu plus de 11 de moyenne. Par le passé j'ai validé ma L1 aux rattrapages avec 11, redoublé ma L2 pour finalement la valider à 11 et quelques également.

Derrière cet ensemble de moyennes "moyennes" se cache plusieurs problèmes dont un majeur que je vais vous expliquer en 1er.

Je ne sais pas (je pense), raisonner comme un vrai juriste. Je m'explique : je n'ai JAMAIS eu de bonnes notes en ce qui concerne les cas pratiques, et ce peu importe la matière étudiée, droit administratif, droit pénal, droit du travail... J'ai toujours dû compenser avec la seconde matière à TD voire avec des matières subalternes.

J'ai essayé énormément de méthodes différentes pour réussir à vaincre ce mal qui m'empêche tout bonnement de me différencier d'autres candidats qui ont saisi les enjeux de la pensée juridique si je puis dire ainsi.

Que ce soit l'apprentissage par cœur du cour, sa compréhension, la rédaction de fiches, la rédaction de fiches encore plus synthétiques pour n'en dégager que les conditions ou articles primordiaux pour la réalisation des cas pratiques, la récitation, l'entraînement régulier à la réalisation des cas pratiques donné en TD... tout a été vain. Que je travaille ou non cet exercice je me retrouve toujours avec des bâches.

Un chargé de TD extrêmement dévoué m'avait même à l'époque conseillé de m'inspirer du style rédactionnel juridique ainsi que de la méthode qui transparaissait dans les annales corrigées de cas pratiques de ma bibliothèque universitaire, livres que j'avais littéralement bouffés, sans plus de résultats.

Je tiens à ajouter que ce n'est pas en raison d'un manque d'investissement, loin de là, il me tient vraiment à cœur de ne pas devenir un juriste incompétent ou pire encore, échouer lors du 2nd semestre voir en Master 1.

Peut-être d'ordre plus personnel cette fois, j'ai toujours eu du mal à réellement réfléchir de manière logique et rigoureuse pour réussir mes cas pratiques. Je précise par ailleurs que j'ai moins de problèmes lorsqu'il s'agit de réaliser un commentaire d'arrêt, une dissertation ou

répondre à un ensemble de questions de cours transversales.

Je suis encore surpris actuellement de voir des étudiants de ma promo avoir autant d'aisance dans cet exercice, sans pour autant fournir des efforts considérables ni être obligés de se remettre perpétuellement en question et de consulter leurs copies après chaque ratés.

Je précise que mes notes dépassent rarement les 7/8 sur 20 toutes matières confondues lorsqu'il s'agit de vrais cas pratiques. J'ai l'impression d'avoir tout essayé et d'être limité tout simplement, de ne pas savoir comment réfléchir et les résoudre intelligemment. Auriez-vous des critiques, conseils à me fournir pour être enfin efficace ?

Etant conscient de ce handicap majeur qu'est le mien en fin de licence (résultats qui laissent à désirer, sélection qui approche, mauvais dossier du fait du redoublement, non maîtrise des cas pratiques), je joue le all-in et espère valider mon dernier semestre avec une bonne moyenne (ce qui est loin d'être fait). Je multiplie également les séjours linguistiques et ai même trouvé un stage auprès d'une juriste en droit des affaires au semestre 2.

Je doute de ma capacité à me différencier des autres candidats qui ont une meilleure moyenne, un dossier plus rôdé que le mien. Que puis-je faire afin de mettre toutes les chances de mon côté pour parvenir un jour en Master 2 ? Et bien sur réussir avant un M1.

Dernier problème, je me suis principalement orienté sur des matières de droit privé, n'étant pas très passionné par le droit public. A savoir droit du travail, des sûretés, contrats spéciaux en matières à TD, droit des sociétés et droit international privé en CM entre autres. Toutefois, je n'ai pas de matières de prédilection (qui donneraient immédiatement un sens à mes études), ni de matière qui me passionne réellement. Elles sont très intéressantes, enrichissantes et je suis content d'engranger des connaissances, toutefois cela ne relève pas de la passion et je n'ai pas l'impression de progresser dans celles-ci, ni même d'obtenir des résultats honnêtes dans celles-ci. Est-ce normal à l'issue de la 3ème année ? Ça commence à m'inquiéter un peu.

Alors juristes de cette communauté, auriez-vous été un jour dans le même cas que moi ? Qu'en avez-vous retiré ? Peut-on sortir de cette espèce de spirale assez rapidement ?

J'ai conscience que les trois problèmes ne se rejoignent pas forcément, je vous remercie donc de votre compréhension.

Dans l'attente de vos retours.

Par Isidore Beautrelet, le 02/02/2019 à 10:28

Bonjour

[citation] toutefois cela ne relève pas de la passion [/citation]

C'est très intéressant que vous disiez cela.

Nous allons commencer par le commencement :

- Qu'est ce qui vous a poussé à faire des études de droit ?
- Avez-vous une idée de projet professionnel ?
- N'avez vous pas été attiré par une autre filière ?

Par Juristeenformation. le 02/02/2019 à 16:32

Tout d'abord merci pour votre réponse.

Alors, initialement j'ai commencé des études de droit car le cursus me plaisait, des membres de ma famille étaient issus de ce milieu et n'en disaient que du bien.

J'ai parfois pris du plaisir en 1ère et 2ème année tout comme cette année mais je pense en avoir marre d'être systématiquement confronté à du théorique. Ce qui a de moins en moins de sens pour moi.

C'est pourquoi j'espère découvrir des choses inédites lors de mon stage.

En ce qui concerne un projet professionnel, j'ai plus ou moins une idée qui serait d'être juriste au sein d'un cabinet voire une entreprise.

Toutefois pour ne pas me fermer de portes au M2 droit notarial notamment, je vais intégrer un M1 de droit privé général. Ainsi je ne m'enfermerai pas dans une seule et unique spécialité.

En ce qui concerne le choix de la filière, je n'ai pas de regrets et non, je n'ai jamais été attiré par une autre filière.

Par Isidore Beautrelet. le 03/02/2019 à 08:39

Bonjour

Content de voir que vous vous plaisez en droit!

Quels sont les commentaires des correcteurs pour vos cas pratiques ?

Par Juristeenformation, le 03/02/2019 à 09:19

Bonjour,

Leurs commentaires sont très vagues mais d'une manière générale ils pointent un manque de méthode, une imprécision générale et une argumentation qui laisse à désirer.

Ou pire encore, ils estiment aussi que je ne trouve jamais les bons problèmes juridiques.

Cela ne me rassure pas pour l'avenir.

Par Isidore Beautrelet, le 03/02/2019 à 09:31

Votre fac propose t-elle du tutorat?

Pour le cas pratique, il n'y a pas de secret, il faut s'exercer pour s'améliorer.

Essayez de trouver des manuels d'exercices.

N'hésitez pas à poser des questions sur le forum

Par Juristeenformation, le 03/02/2019 à 14:52

Elle en propose mais pas actuellement.

C'est bien ce que je fais depuis la L1 maintenant, toutefois la méthode n'a pas l'air de rentrer. C'est ce que je trouve assez problématique.

Pour ce qui est des manuels d'exercice j'ai également tenté.

Par Isidore Beautrelet, le 03/02/2019 à 15:04

Là je ne sais pas quoi vous dire plus.

Certains diraient que vous avez atteint votre seuil de Peter, personnellement je n'aime pas trop cette expression.

Je reviens là-dessus

[citation]Je précise par ailleurs que j'ai moins de problèmes lorsqu'il s'agit de réaliser un commentaire d'arrêt, une dissertation ou répondre à un ensemble de questions de cours transversales.[/citation]

Quel est l'exercice où vous excellez le plus ?

Par Juristeenformation, le 03/02/2019 à 18:32

Auriez-vous des manuels d'exercice à me conseiller particulièrement ?

Je ne veux pas me limiter à un seuil de potentiel maximum, ce que je souhaite c'est progresser également dans ce domaine.

Si j'ai posté ici c'est dans l'espoir de trouver une solution. C'est pourquoi je demandais s'il jamais il n'y avait pas d'autres étudiants actuellement en Master ou en Doctorat qui ne s'en sortaient pas trop en cas pratiques ?

J'ai toujours eu de l'aisance à réussir mes dissertations d'une manière générale. Aussi je trouve les commentaires d'arrêts moins prise de tête à réaliser tout simplement.

Par Isidore Beautrelet, le 04/02/2019 à 14:59

Bonjour

Je n'ai pas de manuel à conseiller plus que d'autres. Ils se valent tous.

Le problème c'est que vous n'allez quasiment plus avoir de dissertation en Master droit privé. En revanche, vous en aurez toujours en droit public.

Pourtant si j'ai bien compris vous êtes plus attiré par le privé que le public

Par Juristeenformation, le 05/02/2019 à 17:16

Bonjour,

C'est effectivement pour cela que je me soucie actuellement de ma performance en ce qui concerne les cas pratiques puisque je me dirige vers un master droit privé général.

En ce qui concerne les autres interrogations de mon message initial, avez-vous quelques pistes de réponses ?

Merci à vous.

Par Isidore Beautrelet, le 06/02/2019 à 08:02

Bonjour

Le fait que vous n'ayez pas de matière de prédilection n'est pas encore inquiétant. Vous comptez aller en Master droit privé général, vous aurez encore cette année pour voir quel domaine du droit privé vous passionne le plus.

Sinon, vous pourrez toujours poursuivre en M2 droit privé général.

Par Juristeenformation, le 06/02/2019 à 13:16

Bonjour,

Voilà qui me rassure un peu. Sinon pensez-vous qu'avec une moyenne telle que celle-ci mon avenir dans un master acceptable est compromis ?

Je vous remercie pour votre disponibilité.

Par Isidore Beautrelet, le 06/02/2019 à 13:29

Qu'entendez vous par acceptable ?

Tout ce que je peux vous dire c'est qu'effectivement des étudiants sont pris avec 11 de moyenne notamment dans un Master de leur faculté.

Toutefois il peut être bien de valoriser votre dossier en faisant des stages, en participant aux cliniques du droit si votre fac en dispose d'une, en vous impliquant dans une association à dimension juridique (défense des consommateurs, des femmes et des enfants ...)
Cela sera clairement un plus dans votre dossier.

Par Juristeenformation. le 07/02/2019 à 17:13

Bonjour,

Par acceptable j'entends un Master 2 dans une faculté honnête et qui ne soit pas un diplôme au rabais (qui existent malheureusement selon la légende).

Pour ce qui est du Master 1 étant donné qu'il n'y a pas de sélection, je ne me fais pas trop de soucis, en revanche pour ce qui est du Master 2 cela commence à m'inquiéter.

En quoi constitue une clinique du droit ? J'ai vaguement entendu parler de cela mais sans plus d'informations sur le sujet.

J'imagine que cela est très prenant en termes de temps consacré?

Merci à vous.

Par LouisDD, le 24/04/2019 à 10:24

Suppression compte et message publicitaire

Par Jujuriste33, le 29/04/2019 à 15:48

Bonjour,

Je pense qu'il faut savoir ne pas se décourager. J'ai démarré de 0, j'ai eu des notes moyennes, voir assez basses, en essayant de tout donner, et en travaillant dur.

Aujourd'hui, je suis en Master 1. Ma plus mauvaise note en TD a été 12. Je n'ai pas changé ma méthode de travail, simplement, à force d'entrainement, je pense avoir réussi à maîtriser la méthodologie juridique. Je ne serais que vous conseillez de vous entrainer sur des arrêts,

car l'entrainement est une chose à ne pas négliger. Je vous souhaite bon courage et surtout, ne vous découragez pas!

Par Isidore Beautrelet, le 30/04/2019 à 10:32

Bonjour

Un grand merci à Jujuriste33 pour son témoignage

Par Jujuriste33, le 30/04/2019 à 18:55

Bonsoir,

c'est tout à fait normal, je me suis reconnue dans cet "appel au secours", j'ai également douté de mes capacités, c'est pour cela qu'il ne faut rien lâcher!